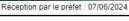
Accusé certifié exécutoire

N° 2024 / 060





REPUBLIQUE FRANCAISE Département de la SEINE-MARITIME EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du jeudi 06 juin 2024

Nombre de Membres						
afférents au						
Conseil Municipal						
19						

Nombre de Membres présents à la séance 15 Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération 18

Date de la convocation : 31 mai 2024

Date d'affichage de l'ordre du jour : 31 mai 2024

L'an deux-mil-vingt-quatre, le six juin à 18h45, le conseil municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire sur convocation en date du trente-et-un mai deux-mil-vingt-quatre, sous la Présidence de Monsieur COUILLER Jean-Paul, Maire.

Étaient présents :

Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Madame DELESTRE Nathalie, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Monsieur JAMES Rémy, Madame LECOQ Annie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Monsieur PELFRÈNE Daniel, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Monsieur CAUCHOIS Philippe a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Madame DECURE Mélanie non-représentée

Madame NÉE Amélie a donné pouvoir à Madame SAHUT Géraldine.

Monsieur RAIMBAULT Daniel a donné pouvoir à Monsieur CALTOT Daniel.

Secrétaire de séance :

Monsieur PELFRÈNE Daniel a été nommé secrétaire de séance.

<u>2024 / 060 – ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR POOUR LA MAIRIE ET D'UN AUTRE POUR</u> L'ÉCOLE

Monsieur le Maire informe le conseil que les contrats de maintenance des 2 photocopieurs (mairie et école) sont arrivés à leur terme et que les machines sont vieillissantes. Il convient donc de prévoir leur remplacement.

Monsieur le Maire invite Monsieur POTHÉRAT à présenter les différents devis obtenus.

Monsieur POTHÉRAT indique qu'un cahier des charges précis et indiquant les caractéristiques techniques souhaitées et la qualité de service attendue a été transmis aux entreprises courant janvier. Ce cahier des charges indiquait une mise en service des équipements d'ici la fin août.

Le conseil municipal est invité à délibérer pour choisir une proposition parmi les 5 présentées.

N°	Entreprise	Modèle et prix par copieur	Coût contrat service	Coût copie N&B	Coût copie couleur	Caractéristiques techniques
	KOESIO	Actuel école		.5		VI = 26 ppm
×	KONICA	Acţuel mairie		e e		VI = 22 ppm VS = 45 ppm

Accusé certifié exécutoire N° 2024 / 060									
Réception p	ar KQESIQ 6/20	pad SHARP BP55C26 neuf 5 312,13 € HT	10,00 € HT / mois / machine	0,0032 € HT	0,032 € HT	VI = 26 ppm VS = 240 ppm			
2	KOESIO	SHARP BP70C31 neuf 5 874,84 € HT	10,00 € HT / mois / machine	0,0032 € HT	0,032 € HT	VI = 31 ppm VS = 280 ppm			
3	KOESIO	SHARP MX2651 reconditionné 2 250,00 € HT	10,00 € HT / mois / machine	0,0032 € HT	0,032 € HT	VI = 26 ppm VS = 80 ppm			
4	RICOH	IMC4510A neuf 3 323,00 € HT	9,99 € HT / mois / machine	0,0036 € HT	0,032 € HT	VI = 45 ppm VS = 300 ppm			
5	IBC DIALOG	KYOCERA TASKALFA neuf 2 643,00 € HT	•	0,0028 € HT	0,028 € HT	VI = 25 ppm VS = 200 ppm			

Légende : VI = vitesse d'impression, VS = vitesse de scan

Monsieur le Maire propose de comptabiliser le nombre de votes pour chaque proposition. La proposition n° 4 de RICOH recueille la totalité des 18 voix.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal:

- CHOISIT l'offre de RICOH pour 2 photocopieurs IMC4510A à 3 323,00 € HT l'unité ;
- CHOISIT un contrat de maintenance de 5 ans auprès de RICOH avec la copie noir et blanc à 0,0036 € HT et la copie couleur à 0,032 € HT
- DIT que ces nouveaux contrats débuteront au 1er septembre 2024 ;
- DIT que les contrats KOESIO et KONICA pour les copieurs actuels seront résiliés au 31 août 2024 ;
- DIT que ces dépenses seront inscrites au budget 2024.

Pour extrait certifié conforme Le Maire, Jean-Paul COUILLER

Le secrétaire de séance, Daniel PELFRÈNE